



UCB
News

UCB annonce un plan de succession du CEO, en prévision de la prochaine vague de lancements de produits

- **Roch Doliveux reste Chief Executive Officer d'UCB jusqu'au 1^{er} janvier 2015**
- **Jean-Christophe Tellier sera nommé Chief Executive Officer-Elect et Président du comité exécutif le 1^{er} mars 2014. Il deviendra Chief Executive Officer d'UCB le 1^{er} janvier 2015**

Bruxelles – le 20 février, 2014 – 7:00 CET– Information réglementée : Le Conseil d'administration d'UCB et le CEO Roch Doliveux sont heureux d'annoncer la mise en œuvre d'un plan de succession du CEO.

Jean-Christophe Tellier, actuellement Executive Vice President d'UCB, Biopharma Brands and Solutions, sera nommé Chief Executive Officer-Elect et Président du comité exécutif le 1er mars 2014. Jean-Christophe Tellier sera également proposé comme nouveau membre du Conseil d'Administration d'UCB lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires du 24 avril 2014.

Ce changement est le résultat d'un processus long et minutieux de planification de succession visant à garantir le meilleur transfert d'expérience et de compétences. Il crée les conditions optimales de croissance future pour la société qui, avec ses 8500 collaborateurs, continuera à tenir ses engagements envers ses patients.

« Ces 10 dernières années, sous la direction de Roch Doliveux, UCB s'est transformée d'un groupe chimique diversifié en un leader biopharmaceutique mondial », a déclaré **Gerhard Mayr, Président du Conseil d'Administration d'UCB**. « Tout au long de cette évolution, UCB a surmonté la perte de brevets de ses anciens médicaments à succès et a procédé au lancement réussi de trois nouveaux médicaments phares - Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®]. En outre, l'accélération de notre croissance sur les marchés émergents et au Japon, ainsi que l'amélioration continue de notre productivité en matière de recherche et développement nous ont permis de constituer notre très prometteur pipeline actuel. Roch a tout mis en place pour préparer UCB pour la prochaine phase de croissance. Nous tenons à lui exprimer notre gratitude pour tout ce qu'il a fait pour UCB et pour les patients du monde entier qui font confiance à nos produits novateurs. Nous sommes certains que Jean-Christophe Tellier poursuivra l'objectif d'UCB d'offrir aux patients une valeur supérieure et durable. Roch et lui collaboreront étroitement en 2014 pour garantir une transition en douceur avant que Jean-Christophe ne prenne les rênes d'UCB le 1^{er} janvier 2015. »

Roch Doliveux, CEO d'UCB : « UCB entre dans une nouvelle ère de croissance importante car notre riche pipeline de produits en phase finale de développement franchira des étapes cruciales entre la mi-2014 et la mi-2016. Une continuité de leadership est essentielle pour garantir la réussite du lancement de ces produits importants pour le traitement de maladies graves, à savoir l'ostéoporose, le lupus et l'épilepsie. Depuis qu'il a rejoint UCB en 2011, Jean-Christophe a joué un rôle essentiel dans nos succès de ces dernières années et nous a apporté une aide primordiale dans la mise en place de notre stratégie actuelle. Ses 25 années de

carrière brillante dans l'industrie biopharmaceutique, son approche centrée sur le patient, sa formation médicale en tant que rhumatologue et sa passion pour le développement des talents, font de Jean-Christophe le candidat idéal pour guider la société dans sa prochaine phase d'évolution. Nous avons la chance d'avoir trouvé le futur dirigeant d'UCB en interne; c'est pour moi un privilège d'avoir pu collaborer avec le Conseil d'Administration à l'identification et à l'accompagnement de mon successeur. »

UCB a planifié une période de transition bien structurée, qui s'achèvera en fin d'année 2014 et au cours de laquelle Jean-Christophe Tellier travaillera aux côtés du CEO actuel, Roch Doliveux, pour assurer un passage de relais sans heurt le 1^{er} janvier 2015, lorsque Jean-Christophe Tellier deviendra Chief Executive Officer d'UCB.

Biographies

Les biographies de Roch Doliveux et Jean-Christophe Tellier sont disponibles sur le site d'UCB, à l'adresse suivante : <http://www.ucb.com/about-ucb/management>

Pour de plus amples informations sur UCB :

- Antje Witte, Investor Relations, UCB
Tél. : +32 2 559 94 14, antje.witte@ucb.com
- Alexandra Deschner, Investor Relations, UCB
Tél. : +32 2 559 96 83, alexandra.deschner@ucb.com
- France Nivelles, Global Communications, UCB
Tél. : +32 2 559 91 78, france.nivelles@ucb.com
- Laurent Schots, Media Relations, UCB
Tél. : +32 2 559 92 64, laurent.schots@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant environ 9 000 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de € 3,4 milliards en 2012. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB).

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement

l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.